



Étape N°3 du Circuit du Québec

## INSTRUCTIONS DE COURSE

du 4 au 7 juillet 2019

Yacht Club de Pointe-Claire, Pointe-Claire, Québec

Autorité organisatrice : Fédération de voile du Québec

L'annotation (PD) dans une règle de l'avis de course signifie que conséquemment à l'infraction d'une de ces règles, le comité peut se réserver le droit de sanctionner une pénalité autre que la disqualification.

La régata TRY est un événement pour les jeunes de 19 ans et moins.

### 1. RÈGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de course à la voile.
- 1.2 En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.
- 1.3 Pour la classe de 29er la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'une tour.

### 2. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel situé à l'extérieur du club.

### 3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 3.1 Toute modification aux Instructions de Courses, sera affichée avant 09h00 le jour même de son entrée en vigueur.
- 3.2 Toute modification à l'horaire des courses sera affichée avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

### 4. SIGNAUX FAITS À TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre seront envoyés du mât situé près la véranda.
- 4.2 Lorsque le pavillon AP est hissé au mât, le signal d'attention «1 minute» est remplacé par «non moins que 30 minutes». Les bateaux ne peuvent quitter l'aire de mise à sec lorsque le pavillon AP est hissé.

**5. PROGRAMME DES COURSES**

- 5.1 Un total de 7 courses est prévu, sauf pour la Flotte Vert Optimiste.
- 5.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course samedi est 10h30 est 10h00 dimanche.
- 5.3 Pour prévenir les bateaux qu'une autre course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon orange sera levé avec un signal sonore au moins quatre minutes avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 5.4 La dernière journée de course, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h00.

**6. PAVILLONS DE CLASSE**

| <i>Classe</i>         | <i>Pavillon</i> | <i>Indicateur de chaque BC<br/>Flamme numérique</i> |
|-----------------------|-----------------|---|
| Optimist flotte verte | Vert            | TBD   |
| Optimist              | Rose            | 1   |
| Laser 4.7/Radial      | Turquoise       | 2   |
| Laser                 | Jaune           | 2   |
| 420                   | Mauve           | 3   |
| 29er                  | Vert            | 3   |

**7. ZONE DE COURSE**

Les zones de course sont désignées dans l'annexe A.

**8. LE PARCOURS**

- 8.1 Les schémas dans l'annexe B montrent les parcours, incluant les angles approximatifs entre les sections de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées, et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que le nombre de tours à réaliser
- 8.2 La longueur approximative du parcours sera de 30 à 45 minutes.

**9. LES MARQUES**

- 9.1 Les marques seront des bouées 1, 2t et 2b seront des bouées orange tétraèdres.
- 9.2 La nouvelle marque sera de couleur jaune.
- 9.3 La ligne de départ sera entre un mat arborant un pavillon orange sur le bateau de comité à tribord et une balle rouge à bâbord.
- 9.4 La ligne d'arrivée sera entre un mat arborant un pavillon orange sur le bateau du comité à tribord et une balle rouge à bâbord.

**10. LE DÉPART**

- 10.1 Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ. (PD)
- 10.2 Un bateau qui ne prend pas de départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. Ceci modifie la règle A4 et A5.

**11. CHANGEMENT DE BORD SUIVANT DU PARCOURS**

Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course posera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et retirera la marque originale dès que possible. Dans le cas où la nouvelle marque doit être déplacée, la marque originale sera utilisée.

**12. L'ARRIVÉE**

La ligne d'arrivée sera: entre un mat arborant un pavillon orange sur le bateau de comité à tribord et une balle rouge à bâbord.

**13. TEMPS LIMITES**

13.1 Le temps limite et le temps visé seront:

13.2 Pour la classe optimist le temps limite à la bouée 1 est de 20 minutes. Le temps visé est 30 minutes. Pour les autres classes (Laser, Laser radial, Laser 4.7, 420, 29er) le temps limite à la bouée 1 est de 30 minutes. Le temps visé est de 45 minutes.

13.3 Si aucun bateau n'a pu contourner la marque 1 à l'intérieur de la limite de temps pour celle-ci, la course sera annulée. Le manquement à respecté le temps cible, ne constituera pas motif à réparation. Ceci modifie la RCV 62.1 (a).

13.4 Pour le meilleur intérêt de la flotte et des concurrents, le comité de courses pourra accorder les ordres d'arrivée des bateaux qui retardent la fin de la course (sur la fin du parcours). L'abréviation pour la compilation des résultats pour un fin sur parcours sera OCF.

**14. RÉCLAMATION ET DEMANDES DE RÉPARATION**

14.1 Les réclamations doivent être déposées dans un temps limite de 60 minutes après le signal d'arrivée du bateau comité au port suite à la dernière course de la journée.

14.2 L'avis de réclamation sera affiché sur le tableau d'affichage 10 minutes après l'heure limite de déposition des réclamations. L'ordre de passage des athlètes impliqués et leurs témoins. Les audiences seront tenues dans la salle des réclamations situé dans la salle de réunion de l'étage du club.

14.3 Si le comité de course, le comité technique ou le jury à l'intention de réclamer contre un bateau, il le fera via le tableau des réclamations 61.1(b).

14.4 Lors de la dernière journée de course une demande de révision suite à une décision du comité de protêt, doit être faite moins de 30 minutes suivant l'affichage de la décision. Ceci change la règle 62.2.

**15. CLASSEMENT**

15.1 Quand moins de 5 courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses.

15.2 Quand 5 à 7 courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses en retirant son plus mauvais pointage.

15.3 Pour le classement du Circuit du Québec, toutes les étapes compteront avec le système de pondération.

15.4 La Flotte Vert Optimist n'aura pas besoin d'une notation individuelle.

**16. REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT**

Le remplacement d'un participant n'est pas permis sans l'autorisation écrite de l'officiel de course.

**17. VÉRIFICATIONS ET MESURAGES**

Un bateau ou l'équipement d'un participant pourra être vérifié à tout moment afin de vérifier s'il est en conformité avec les règles de classes et les Instructions de Courses.

**18. BATEAUX D'OFFICIELS ET DE SUPPORT**

18.1 Les juges arboreront un drapeau blanc

18.2 Les directeurs d'équipe, les entraîneurs et autres personnes supportant les participants, doivent se tenir à l'écart des zones où les bateaux sont en courses, à compter du signal préparatoire de la première classe à prendre le départ, jusqu'à ce que tous les bateaux de toutes les classes aient terminés leur course, ou que le Comité de Course ait fait un Rappel Général, ou une annulation. (PD) Les entraîneurs d'Optimist Flotte Verte sont les bienvenus sur le parcours de la flotte verte.

**19. RÈGLES DE SÉCURITÉ**

19.1 Les concurrents doivent porter un gilet de sauvetage approuvé par les autorités nationales en tout temps lorsqu'ils sont sur l'eau.

19.2 Tous les voiliers qui utilisent le port YCPC doivent s'enregistrer en sortant et en revenant du parcours auprès de l'extérieur du hangar à voile. (PD)

19.3 Un bateau qui se retire de la course doit informer le comité de course aussi tôt que possible. (PD)

**20. LES PRIX**

Des prix seront attribués aux concurrents de chaque classe dans la régata à l'exception de la flotte verte d'optimist. (Tous les participants de la flotte verte recevront un prix de participation).

**21. DÉCISION DE COURIR**

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. (Voir la règle 4 des RCV. « Décision de courir »). Les autorités organisatrices de cette régata, le Yacht Club de Pointe-Claire et ses représentants, n'accepteront aucune responsabilité pour les dommages matériels ou des blessures, ou une mortalité, avant, pendant ou après cette régata.

**22. ASSURANCES**

Chacun des participants doit être assuré avec une assurance admettant les tierces parties avec une couverture minimum de 500,000.00\$ par accident ou l'équivalent.

ANNEX A – ILLUSTRATION DES PARCOURS

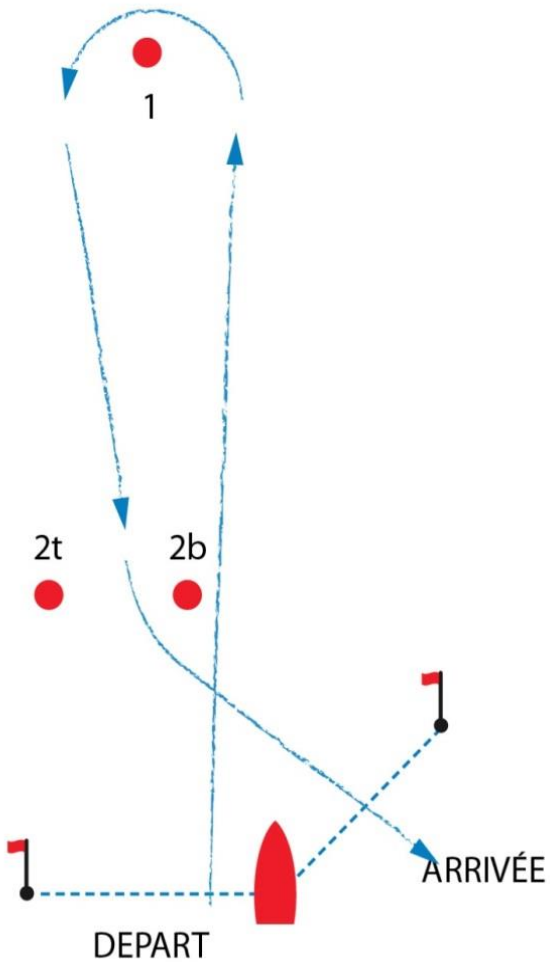
TRY 2018

APPENDIX A – COURSE AREA MAP

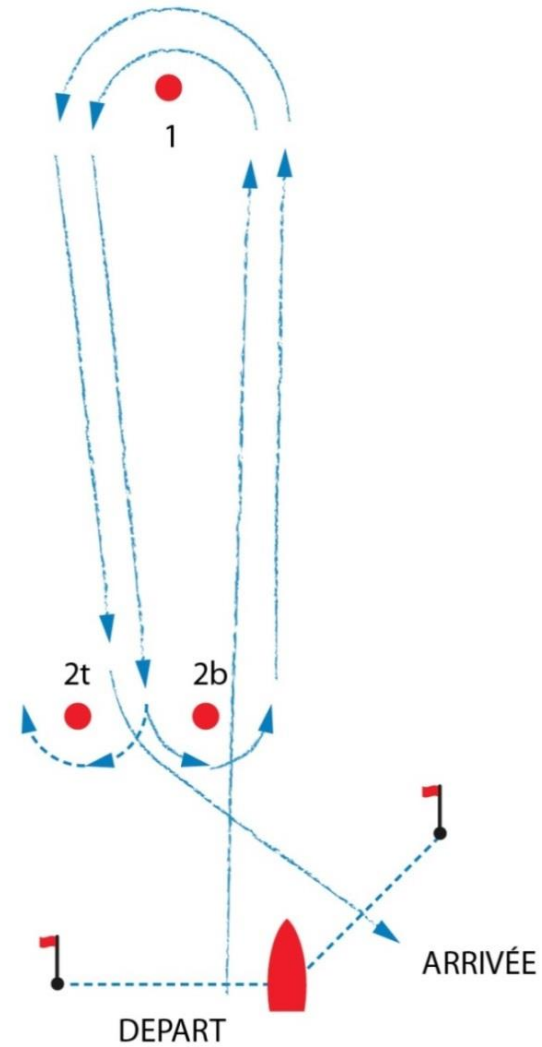


ANNEXE B / ATTACHMENT B  
ILLUSTRATION DES PARCOURS

Parcours 1  
Départ-1-2(gate)-Arrivée  
Optimist Flotte verte



Parcours 2  
Départ-1-2(gate)-1-2(gate)-Arrivée  
Optimist et planche à voile

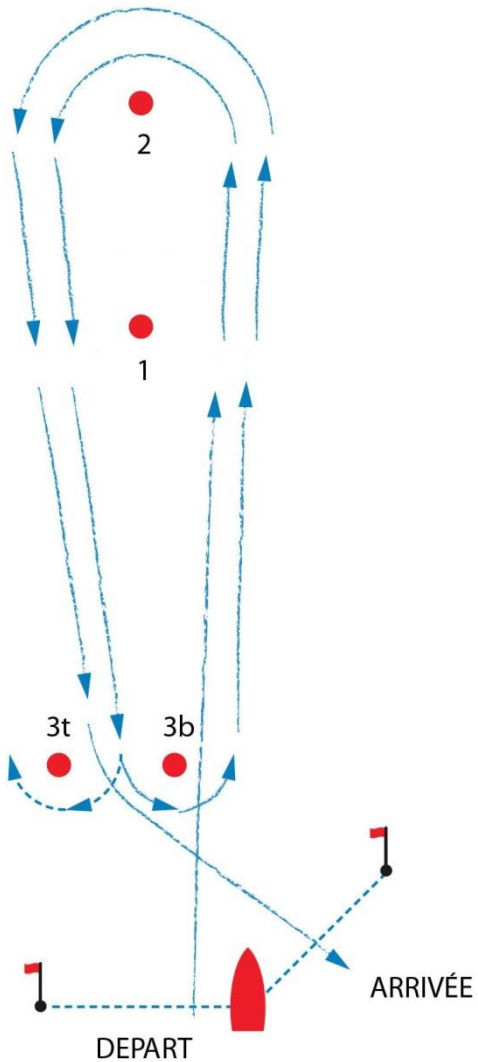


Les marques de départ et d'arrivée sont des balles rouges.  
2t/2b et /sont des tétraèdres orange.  
La nouvelle marque (indique un changement de parcours) est jaune.

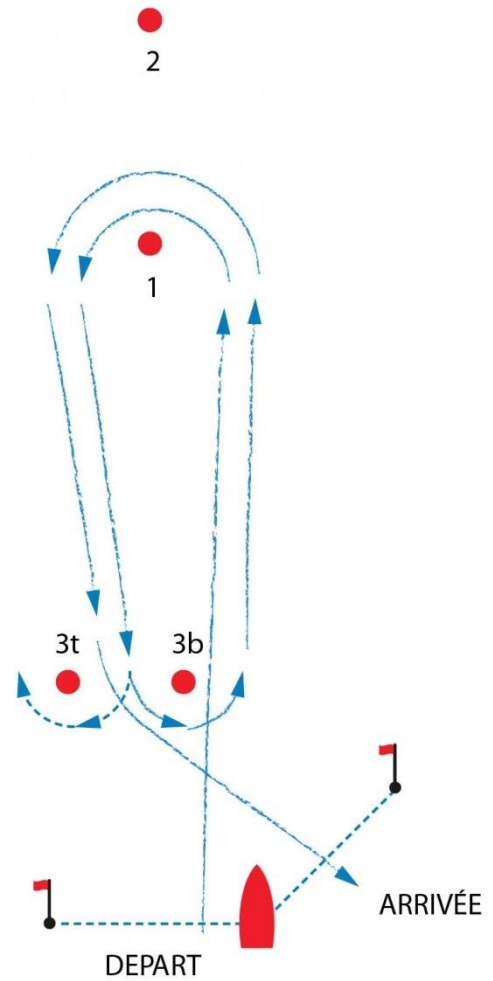
*All starting and finishing marks will be red balls.  
Mark 2p/2s and 1 will be orange tetrahedron.  
The new Mark (indicates course change) is yellow.*

**ANNEXE B / ATTACHMENT B  
ZONES DE COURSE**

**Préciser les zones de course  
Parcours 3  
Départ–2–3(gate)–2–3(gate)–Arrivée  
29ers**



**Parcours 4  
Départ–1–3(gate)–1–3(gate)–Arrivée  
Laser, Radial, Laser 4.7 et 420**



Les marques de départ et d'arrivée sont des balles rouges.  
2t/2b et /sont des tétraèdres orange.  
La nouvelle marque (indique un changement de parcours) est jaune.

All starting and finishing marks will be red balls.  
Mark 2p/2s and 1 will be orange tetrahedron.  
The new Mark (indicates course change) is yellow.